



## FORMULAIRE DE DEMANDE DE TRANSFERT DE DOSSIER

Ce formulaire vous permet de demander à la *Maison des Personnes Handicapées de l'Hérault* (MPHH) de transférer votre dossier vers une autre Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Ce document ainsi que les pièces justificatives sont à renvoyer à :  
**MPHH –BP 7353 – 34086 Montpellier cedex 4**

Je demande le transfert du dossier de :

### Identification de la personne concernée

NOM DE NAISSANCE : .....

NOM D'USAGE : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

N°DE DOSSIER (facultatif) : .....

ANCIENNE ADRESSE : .....

.....

NOUVELLE ADRESSE : .....

.....

DATE DU DEMENAGEMENT (Jour/Mois/Année) : .....

### Pièces à joindre :

- Un justificatif de l'adresse du nouveau domicile (copie de facture d'électricité, de gaz ou d'eau ou quittance de loyer par exemple).

Fait à ..... le .....

Nom et prénom de la personne concernée ou du représentant légal<sup>1</sup>

.....

Signature

<sup>1</sup> L'article 372-2 du Code Civil précise que chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant. En cas de désaccord, le Juge des affaires familiales doit être saisi.